

La lettre Agricole de l'Oudon

Juillet 2011 - Numéro 12

Sommaire

..... Qualité de l'eau :
Où en est-on ?

..... Allonger et diversifier
sa rotation

..... La Charte
des préconisateurs

..... Agendas
Manifestations

Edito

Grâce aux efforts déployés par les agriculteurs, conjugués à ceux des autres acteurs du bassin versant, la qualité de l'eau tend à s'améliorer. Les résultats sont encourageants.

Il nous faut rendre cette amélioration durable. Pour cela, poursuivons nos engagements, soyons imaginatifs afin de trouver les leviers d'actions les plus pertinents pour réduire les intrants et limiter les transferts. C'est l'objectif que poursuit le deuxième programme d'actions dont font partie la Charte des préconisateurs et les plans personnalisés à venir.

C'est une responsabilité forte que nous prenons pour la qualité de l'eau et l'avenir de nos exploitations.

S. GUIOULLIER Vice-président de la Chambre d'Agriculture de la Mayenne

D. BEYLICH Président de la Commission Locale de l'Eau

J. RONCIN Vice-Président du Syndicat de Bassin Oudon Sud (SBOS)

..... Qualité de l'eau : Où en est-on ?

Il est incontestable que la situation s'est nettement améliorée sur le bassin versant de l'Oudon par rapport aux années 90 mais depuis le début des années 2000, la situation a tendance à stagner.

Les teneurs en nitrates sont toujours importantes en hiver. On observe régulièrement des pics de dépassement de la norme des 50 mg/l. Le nombre de jours de dépassement de cette norme est très dépendant de la pluviométrie de l'année, il est toujours plus important les années humides. Pour la production d'eau potable, ce nombre de jours doit être inférieur à 18 jours par an (cette situation devant être observée sur plusieurs années de suite).

Pour les teneurs en résidus de pesticides, on observe des pics de pollution vers fin mai - début juin (principalement des désherbants du maïs). On retrouve en très grande majorité des désherbants dans l'eau, principalement des désherbants agricoles : Isoproturon et Chlortoluron qui sont des désherbants des céréales, Nicosulfuron qui est un désherbant du maïs. On retrouve également des molécules de dégradation de l'Atrazine qui est un désherbant du maïs aujourd'hui interdit. Le glyphosate et sa molécule de dégradation, l'AMPA, sont aussi quasiment systématiquement retrouvés dans des proportions importantes tout au long de l'année. Pour la production d'eau potable, il est nécessaire que les pics de pollution du printemps s'atténuent.

On se rapproche des objectifs à atteindre, mais la situation doit encore s'améliorer.

Evolution des teneurs en nitrates à la prise d'eau de Segré

Années	Teneur moyenne annuelle mg/l	Teneur moyenne hivernale mg/l	Maximum mg/l	Nombre de jours > 50 mg/l
2004	28,2	46,8	63	41
2005	11,5	21,7	44	0
2006	36	44,1	65	46
2007	28,7	37,5	58	91
2008	36	42,6	57	37
2009	25,6	33,5	52	4
2010	34,1	37,1	53	15

Source : Données ARS49 et C.L.E.

Commission Locale de l'Eau : 02 41 92 52 84

!!! Allonger et diversifier sa rotation : un choix agronomique payant !

L'allongement et la diversification de la rotation est un formidable outil agronomique pour avoir des cultures plus performantes en limitant le recours aux intrants. C'est une réflexion à engager sur le long terme et à adapter en fonction de son système.

Casser les cycles ravageurs et maladies

L'alternance d'espèces différentes sur une même rotation permet de perturber les cycles des ravageurs et des maladies associés à une même culture. Lors de la construction de la rotation, il est donc important de limiter la fréquence de retour :

- 1 an / 2 pour le blé et limiter le risque piétin échaudage
- 1 an / 5 pour le tournesol et limiter le sclérotinia
- 1 an / 3 pour l'orge d'hiver et limiter l'helminthosporiose et les nématodes, etc...



Piétin échaudage sur blé

Choisir une stratégie désherbage économe

La succession d'espèces à itinéraires techniques proches tend à sélectionner des adventices qui se développent dans les mêmes conditions que ces cultures. Une succession de cultures d'hiver sélectionne un salissement d'adventices d'hiver. Alternier cultures d'hiver et cultures de printemps permet de réduire l'enherbement : il a été montré que l'introduction d'une culture de printemps dans une succession de cultures d'hiver est plus efficace qu'un herbicide. Alternier les types de cultures, c'est aussi alterner les périodes de travail du sol et se donner le temps en interculture de gérer le stock semencier d'adventices par des faux-semis.



Tournesol

Améliorer la structure du sol

Diversifier les cultures, c'est faire le choix d'espèces à systèmes racinaires différents (pivotant pour le colza, fasciculé pour le blé, par exemple) et donc contribuer à la structuration du sol. L'utilisation des couverts végétaux en interculture n'est plus une contrainte réglementaire mais un outil de diversification de la rotation. Il est intéressant d'utiliser des espèces en couverts qui ne sont pas présentes dans la rotation et faire du couvert une culture à part entière. Un couvert réussi - c'est-à-dire une implantation soignée - c'est un sol protégé (moins d'érosion et de lessivage), une structure préservée, une fertilité et une vie du sol améliorée et une reprise du sol facilitée (économie de carburant).



Couvert mélange d'espèces : avoine, phacélie, moutarde et nyger

Entretenir la fertilité du sol en diminuant les intrants

Chaque culture a des besoins différents en fertilisation. Alternier les cultures à besoins différents c'est un moyen de réduire les apports en fertilisation minérale. Pour la fertilisation organique, il faut opter pour un raisonnement à la rotation et entretenir la fertilité du sol sur le long terme pour sortir de la fertilisation à la culture. Avoir une rotation diversifiée, c'est se laisser le choix d'apports organiques plus fractionnés, dans de meilleures conditions et aussi sur prairies quand c'est possible. L'introduction de légumineuses dans la rotation permet de limiter de façon importante les apports fertilisants : introduire de nouvelles cultures (féverole, lupin...), avoir des prairies multi-espèces associant graminées et légumineuses, mettre en place des mélanges céréales protéagineux sont autant de solutions possibles à adapter selon le système d'exploitation. Une féverole, par exemple, laisse un reliquat de + 80 unités d'azote par rapport à un blé, autant d'unités disponibles pour la culture suivante.



Mélange céréales-protéagineux

Virginie Riou, Chambre d'Agriculture 49 - 02 41 96 75 49

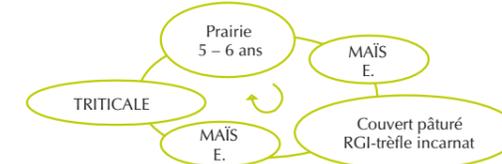
Le GAEC de l'Ourzaie a intégré depuis 10 ans les prairies dans ses rotations

Christian DELAHAYE et Pascal BALLE sont exploitants à Grugé l'Hôpital. Ils exploitent 103 ha (60 vaches laitières pour 450 000 litres/an et 60 jeunes bovins vendus/an) avec un salarié.

« Avant, les meilleures parcelles étaient réservées aux cultures en rotation courte maïs / blé, tandis que les parcelles plus sèches et autour des bâtiments étaient toujours en prairie. On se rendait compte qu'avec du maïs/blé on avait des problèmes de structure du sol. Ça croûtait à la levée entraînant des pertes de maïs et des problèmes d'érosion. Au niveau des rendements, on sentait un plafonnement en maïs voire une régression. »



Rotation de départ



Principale rotation actuelle

Les prairies sont fondamentales dans ce système où 75% de l'herbe est récoltée en pâturage. « Notre système est sécurisé par l'irrigation de 25 ha de prairies et du maïs ensilage par une réserve collinaire. »

Le maïs est également cultivé sur des parcelles moins bonnes, mais ce dernier profite des arrières-effets de la prairie : « On a retrouvé les rendements d'il y a 10 ans. On sort en moyenne 12 TMS/ha. L'augmentation en matières organiques améliore la rétention en eau. De ce fait, le terrain est moins battant et on a moins de problèmes d'érosion. Le sol est aussi plus porteur, plus facile à travailler. » La fertilisation a été réduite grâce aux prairies avec légumineuses. Avant, tout le fumier était mis sur maïs (40 tonnes/ha). Maintenant le maïs après prairie ne reçoit rien. Le 2^{ème} maïs reçoit 30 unités d'azote et 25 tonnes de fumier. 80 unités d'azote sont mis sur le triticales, contre 120 unités sans prairie dans la rotation. Le couvert ray-grass italien/trèfle incarnat avant maïs est valorisé au maximum par les animaux. Il est pâturé le plus tôt possible 2 à 3 fois avant retournement. « On fait pâturer ras pour faciliter la destruction. »

Au niveau du travail du sol, « on ne laboure que l'année où l'on casse la prairie car on n'a pas trouvé la solution idéale. Les autres cultures et couverts sont semés sans labour. »

D'autre part, le désherbage se gère mieux dans une rotation longue. « Pour limiter le salissement des jeunes prairies, on fait pâturer le plus tôt possible. Sur maïs, on traite contre le milliard (3 graminées estivales : le Panic, le sétiaire et le digitaire qui sont les mauvaises herbes du maïs) à demi-dose, alors qu'avant la pleine dose ne donnait pas de résultats satisfaisants... Ceci s'explique par l'alternance des cultures d'hiver et de printemps et l'effet assainissant de la prairie. »

« On a trouvé à peu près notre équilibre. Nos 3 piliers sont l'agronomie, la limitation de la mécanisation et le système alimentaire d'élevage. On se rend compte que lorsqu'on veut actionner un levier, on déstabilise les autres. »

Interview de **Christian DELAHAYE**

Propos recueillis par **Aude BRACHET - Chambre d'Agriculture 49 - 02 41 94 74 00**

Nous tenons compte de votre avis

Vous êtes 200 agriculteurs à avoir répondu à l'enquête téléphonique de juin 2010 portant sur votre perception de la Lettre Agricole de l'Oudon.

Quelques résultats :

90% des enquêtés indiquent avoir vu la Lettre Agricole ; parmi eux, 61% la lisent immédiatement. Les 3/4 de ceux qui n'en font pas une lecture immédiate, la mettent de côté pour la lire plus tard (période chargée liée aux foins).

Ce qui vous donne envie de la lire : les thèmes, le graphisme, les titres et accroches, les articles courts, les témoignages, l'intérêt d'avoir une Lettre spécifique « bassin versant de l'Oudon »...

La forme papier est celle qui vous convient la mieux : seuls 26% (sur 156 réponses) souhaitent la recevoir par Internet. L'évolution des pratiques ou les investissements réalisés sur l'exploitation ne sont pas déclenchés par l'unique lecture de la lettre mais cette dernière « fait réfléchir » et « conforte les actions mises en place ».

La lettre vous satisfait. Nous poursuivons sa parution en prenant en compte vos attentes : maintien de la forme papier, de sa périodicité et de sa présentation, un témoignage par lettre, des rappels réglementaires sous forme de brèves, des informations sur les actions menées dans le bassin versant...

Vous nous avez demandé un point de situation de la qualité des eaux. Des réponses dans l'article « qualité de l'eau : où en est-on ? » en page 1.

... Pourquoi signer la Charte des préconisateurs ?



Entretien avec Pierre GENEST, Président de la commission Développement Durable de la Coopérative des Agriculteurs de la Mayenne (CAM)

Une Charte des préconisateurs vient d'être signée sur le bassin versant de l'Oudon : qu'entend-t-on par préconisateur ?

Selon moi, le préconisateur est le technicien qui :

- apporte des conseils aux agriculteurs en cultures, élevage, agronomie...en utilisant des outils d'aide à la décision : plans de fumure, analyses, reliquats azotés...
- donne des informations techniques et rappelle les réglementations existantes

Par exemple, dans le domaine de l'information, il relaie à l'agriculteur les dates de collectes des déchets agricoles.

En quoi la CAM est-elle concernée par cette Charte ?

La CAM n'a pas attendu que la charte soit signée pour s'engager aux côtés des agriculteurs dans l'amélioration de la qualité des eaux de l'Oudon. La coopérative intègre déjà dans ses conseils et informations la prise en compte de l'environnement : formation des techniciens, du personnel en magasin, réalisation de bouts de champs pour accompagner

les agriculteurs dans l'évolution de leurs pratiques ... La charte n'est pas un supplément réglementaire ; nous la voyons comme un élément complémentaire à notre action s'inscrivant dans la continuité du mouvement enclenché.

Cette Charte, de quoi s'agit-il ?

C'est un moyen de fédérer les différents préconisateurs intervenant sur le bassin versant de l'Oudon. Le but est de communiquer sur des messages partagés et de développer des thèmes complémentaires pour améliorer la qualité de l'eau.

Quelles actions concrètes vont se mettre en place suite à la signature ?

Au sein de la structure CAM, nous développons un volet supplémentaire de communication au travers de la mise en place de la commission Développement Durable. Pour ce qui est des techniciens des différentes structures, ils vont suivre une formation dans les mois à venir pour s'approprier les enjeux spécifiques du bassin versant et partager les conseils à apporter et leviers à identifier pour l'amélioration des pratiques.

La Charte des préconisateurs sur les pratiques agricoles permettant d'améliorer la qualité de l'eau du bassin versant de L'oudon est disponible à la C.L.E .

Propos recueillis par Annie FONTENEAU
Chambre d'agriculture 49 - 02 41 94 74 00

... Agenda/Manifestations

Je trie Ferme, en Maine et Loire : plusieurs collectes

- Emballages Vides de Produits Phytosanitaires (EVPP) du 21 au 25 novembre.
 - Emballages Vides de Produits d'Hygiène en Elevage Laitier (EVPHEL)
- Les sacs de collecte sont à retirer auprès de votre distributeur
- Produits Phytosanitaires Non Utilisés (PPNU) : pré-inscription auprès de son distributeur habituel ou auprès de la Chambre d'Agriculture au 02.41.96.75.79

Etre éleveurs de bovins demain...journées portes ouvertes régionales

Les coûts de production, l'élevage des génisses, l'autonomie fourragère, l'identification électronique, la biodiversité, les émissions de gaz à effets de serre ...

En Maine et Loire : le 27 septembre chez M Mme Philippeau - St Clément de la Place (10h à 17h)

En Mayenne : le 29 septembre chez M Mme Illand - Earl du Soleil - Parigné sur Bray (10h à 17h)

9^{ème} édition des Sources du Goût en pays Segréen

Animations de sensibilisation du grand public aux produits locaux, réalisées par les agriculteurs et associations de la région de Pouancé-Combrée.

Salle Claude Robert à Pouancé. Samedi 8 octobre de 9h30 à 13h.

Entrée gratuite.

Renseignements : CRATEAS 02 41 94 74 00

SPECIAL SECHERESSE

Afin de rendre disponible le plus rapidement possible les informations concernant la conjoncture climatique actuelle, les Chambres d'agriculture de la Mayenne et du Maine et Loire ont développé des dossiers spéciaux mis à jour régulièrement.

Connectez- vous :

Pour le Maine et Loire :

www.maine-et-loire.chambagri.fr

Pour la Mayenne :

www.mayenne.chambagri.fr

La Lettre Agricole de l'Oudon est une publication de la Commission Locale de l'Eau.

4 rue de la Roirie - 49500 SEGRE

Directeur de la publication : M. BEYLICH

Rédaction :

Chambre d'Agriculture 49 & 53 et CLE

Création : CREAMOVA Angers

Impression : PGR

Crédits photo :

Chambre d'agriculture et CLE

Papier recyclé - Encres végétales

Bulletin édité à 5000 exemplaires.

ISSN : N° 1632 - 9228

La Lettre de l'Oudon est le fruit du travail du Comité de Pilotage à vocation agricole qui rassemble agriculteurs, services de l'Etat, collectivités locales, coopératives, distribution et négociants... L'objet de cette instance vise à reconquérir la qualité de l'eau.



La lettre
Agricole
de l'Oudon